



2001 / 2005...

# 4 ans d'action



avec Albéric de Lavernée

Vice-président du Conseil général du Rhône  
Conseiller général du 2<sup>e</sup> arrondissement (canton Lyon I)  
Conseiller municipal de Lyon

## Editorial

### *L'âme de la Presqu'île*

*La Presqu'île accueille certains jours 200 000 visiteurs qui viennent pour leurs affaires, leurs courses ou leur détente. C'est dire la pression qui pèse sur les 28 000 habitants du 2<sup>e</sup> arrondissement. Si la Presqu'île reste le phare des convivialités lyonnaises, c'est à sa tradition résidentielle qu'elle le doit. Lyon est une ville latine : elle ne fait pas qu'utiliser son cœur, elle l'habite.*

*Il faut donc concilier la vocation d'ouverture de la Presqu'île avec la qualité de vie due aux habitants qui incarnent son âme, si attachante pour les visiteurs. Mais cet équilibre est vulnérable.*

*Ainsi, au nord de la place Bellecour, de part et d'autre de la rue de la République, les habitants sont amenés à s'adapter en permanence au rythme de la vie commerciale et à la vitalité de toute l'agglomération. Mais comment se traduira pour eux la flambée immobilière accentuée par la vente en bloc des immeubles du quartier Grolée ?*

*Au sud de Perrache s'est développée une solide identité populaire appuyée sur une tradition associative vigoureuse. Le projet Lyon-Confluence permettra-t-il de préserver et de valoriser ce quartier d'avenir ?*

*Fruit d'une lente maturation, l'âme vivante de la Presqu'île reste un acquis fragile et unique, bien commun à tous les Lyonnais. L'action publique doit donc respecter ses expressions humaines et patrimoniales, en osant le renouvellement quand il est mis en débat et fédérateur. C'est dans cet esprit que je porte vos aspirations au sein du Conseil général du Rhône.*

*Cette année encore, sur ce point et sur bien d'autres, puisse ce document vous rendre compte du mandat de conseiller général que vous m'avez renouvelé en 2001 et vous associer à l'action que je conduis en votre nom.*

*Albéric de Lavernée*

#### POINT POLITIQUE

Fort de la confiance renouvelée et constante des électeurs de la Presqu'île, je suis présent chaque jour à vos côtés et travaille en étroite relation :

- avec Emmanuel Hamelin, député, en m'associant à plusieurs de ses initiatives nationales,
- avec Dominique Perben et l'association *Lyon Nouvel Horizon*, pour préparer l'alternance municipale, 04 78 60 22 18 [lyon.nouvel.horizon@free.fr](mailto:lyon.nouvel.horizon@free.fr)
- et avec le soutien de Nicolas Sarkozy, président de l'UMP.



## Mon action pour le Rhône

Conseiller général du 2<sup>e</sup> et vice-président du Conseil général du Rhône, je siège au sein de la majorité départementale dans le groupe UMP.

❑ **AVIS DU CONSEIL GÉNÉRAL SUR LE PROJET DE DIRECTIVE TERRITORIALE D'AMÉNAGEMENT (DTA) DE LA RÉGION LYONNAISE : MA POSITION**

La DTA fixe les orientations de l'Etat pour le développement et la mise en valeur des territoires : infrastructures de transport et grands équipements (liaison ferrée Lyon/Turin, aéroport Saint-Exupéry), préservation des espaces naturels et des sites.

Parmi les propositions soumises à enquête publique que je soutiens : le contournement Ouest de Lyon (COL) et les liaisons Lyon-Clermont-Ferrand (A89) et Lyon-Saint-Etienne (A45), pour écarter la circulation de transit, remédier à l'effet "coup de sabre" d'A6/A7 à Perrache et rendre à la Presqu'île son unité.

❑ **TRONÇON OUEST DU PÉRIPHÉRIQUE**

Je soutiens le protocole Département/Grand-Lyon signé en janvier 2005 qui relance le projet. Enjeu : délester le tunnel de Fourvière des flux d'agglomération.

❑ **INSERTION : MA MISSION DE VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ**

Je coordonne l'insertion sociale et professionnelle des 31 000 Rhodaniens bénéficiaires du RMI (550 dans le 2<sup>e</sup>), avec l'appui des agents du Département, de l'ANPE et des associations partenaires. Coût : 140 Millions d'euros

(12 % du budget départemental).

Dans le 2<sup>e</sup>, je soutiens trois partenaires reconnus pour leur efficacité :

- **AJ2** (41 rue Smith) : aide à la recherche d'emploi,
- **Ressort** (11 rue du Général Plessier) : accompagnement des cadres et jeunes diplômés,
- **Péniche-Accueil** (38 quai Gailleton) : soutien aux personnes en grande précarité.

❑ **BUDGET 2005 : 1,22 MILLIARD D'EUROS**

Renforcées par la décentralisation, nos compétences sociales représentent 70 % de nos dépenses d'intervention. L'exercice 2005 poursuit le désendettement (300 M€ sur 5 ans) et diminue de 39 % la charge de l'emprunt. Malgré l'augmentation de la fiscalité de 6 %, le Rhône reste l'un des départements les moins fiscalisés de France (7<sup>e</sup> en France et 2<sup>e</sup> en Rhône-Alpes).



RMI : signature de la convention Département/ANPE.

RMI : une politique maîtrisée

Chargé depuis 2004 du versement de l'allocation RMI, le Département s'est assuré de la situation de 26 700 allocataires du Rhône pour permettre à chacun de s'appuyer sur un référent. 750 d'entre eux sont provisoirement suspendus. La quasi-totalité des allocataires le sont donc à juste titre ; le Conseil général assume sa nouvelle compétence avec rigueur et dans le respect des personnes.

## L'action du Conseil général en Presqu'île

❑ **ACCUEIL DES TOUT PETITS : SUSCITER DES VOCATIONS**

Faute de places dans les crèches, les 100 assistantes maternelles du 2<sup>e</sup> ne peuvent satisfaire toutes les demandes. Leur agrément et leur formation sont assurés par le Département : à ma demande, la responsable du service "Modes d'accueil" du Conseil général est intervenue à la Maison du Rhône de la rue Sainte-Hélène pour mieux faire connaître ce métier. Elle a présenté la nouvelle loi qui le revalorise.

❑ **COLLÈGES : EFFORT SOUTENU**

Nos collèges publics sont constamment modernisés par le Département. Principaux travaux en cours :

- Collège Jean Monnet (site Catelin) : mise en sécurité incendie et rénovation de la façade sur cour,
- Collège Ampère : restructuration interne (2005/2006), rénovation des couloirs et de la salle de musique.

Le Collège privé Chevreur reçoit un forfait d'externat et une subvention pour la location d'installations sportives.

Pour nos ados : ayant participé en 2004 à la Conférence Nationale de la Famille sur l'adolescence, j'ai constitué une cellule de veille "Adolescents Lyon 2<sup>e</sup>" associant principaux de collèges, éducateurs spécialisés, animateurs associatifs et travailleurs sociaux. Objectif : se mettre en réseau avec les familles lorsque surgit un problème délicat.

❑ **HANDICAP : LA PRESQU'ÎLE S'OUVRE ENFIN**

Un accueil de jour de 18 places et 24 logements pour personnes handicapées mentales sont programmés dans la première tranche de Lyon-Confluence.

Ce projet a été facilité par :

- l'accord du président Mercier pour que l'OPAC du Rhône et le Centre Adélaïde Perrin conduisent ce projet que j'ai engagé en 2004,
- le concours que m'ont apporté les députés Emmanuel Hamelin et Christian Philip par l'adoption d'un amendement à la "loi handicap" du 11/2/2005 (art. 49) : les personnes handicapées mentales seront mieux accueillies en centre-ville, les communes pouvant comptabiliser leur chambre comme autant de logements sociaux,
- la réponse favorable du Grand Lyon à ma demande d'une réservation de 1200 m<sup>2</sup> dans la première tranche de Lyon-Confluence.

❑ **LIEN ENTRE LES GÉNÉRATIONS: ON INNOVE**

A la demande de Dominique Perben, vice-président délégué à l'innovation sociale, le Département soutient financièrement une initiative originale engagée fin 2004 par l'ESDES, école de management de l'Université catholique : un senior du quartier, seul ou isolé, héberge l'étudiant, sans contrepartie pécuniaire, et en échange de services et d'une présence.

Mise au point : des parents d'élèves du Collège Jean Monnet m'ont fait part de leur volonté du maintien du site Catelin par l'Académie. En ce qui le concerne, le Département y reste attaché et continue à investir pour maintenir la sécurité et la qualité de la vie scolaire.





A la Biennale Internationale d'Architecture de Venise.



Avec le ministre de la Culture, Renaud Donnedieu de Vabres.



Inauguration du Boulodrome de Dardilly avec les présidents boulistes Berrard et Pontvianne.

La Catho place Carnot : ouverture cet automne  
Le Département a co-financé ce nouveau site universitaire en Presqu'île à hauteur de 3,7 millions d'euros.

❑ **MUSÉE DES CONFLUENCES : CALENDRIER TENU**  
Contribution du Département à Lyon-Confluence, le projet du Musée des Confluences a été :  
- exposé en septembre 2004 à la Biennale Internationale d'Architecture de Venise,  
- présenté en avril 2005 au Ministre de la Culture Renaud Donnedieu de Vabres, et en mai 2005 aux habitants, place de l'Hippodrome.  
Mise en chantier : automne 2005, après démolition du boulodrome, déjà remplacé par le Département à Dardilly.

❑ **ENVIRONNEMENT : 5 NAVETTES ÉLECTRIQUES**  
Initiative que j'ai soutenue et votée au Sytral : cinq véhicules électriques sont affectés depuis décembre 2004 à la Navette (moins de bruit et de pollution). Je serai vigilant quant à la fréquence et l'itinéraire de la Navette après les travaux du tramway.



❑ **ANIMATION DE LA PRESQU'ÎLE : LE DÉPARTEMENT PARTENAIRE**  
Sur mon initiative, le Conseil général soutient financièrement plusieurs associations familiales, culturelles, socio-éducatives, sportives du 2<sup>e</sup>, ainsi que des actions appréciées et bien conduites : *Cinéma sous les étoiles*, *Pardon des Mariniers*, *Quartier en fête*.

## Mon action pour Lyon

❑ **AU CONSEIL MUNICIPAL**  
La DTA

Soumis pour avis le 7 février, le projet a fait l'objet d'un commentaire évasif du maire de Lyon sur le contournement Ouest de Lyon. Ma réaction :

*"Vous nous dites qu'il faut obtenir à terme le déclassement de l'axe A6/A7 dans sa partie lyonnaise. Mais comment ? Oui ou non la réponse passe-t-elle par le COL ? Par un communiqué conjoint avec les élus de la Loire, vous avez affirmé votre soutien à l'A45. Puis, à la Communauté urbaine, vous envisagez le COL après la réalisation effective de l'ensemble des voies alternatives. Enfin, vous vous mettez d'accord avec le président du Conseil général qui propose une autre solution. Le message est brouillé : Lyon perd sa crédibilité vis à vis de l'état."*

L'affaire Grolée  
Sans concertation avec les locataires, habitants ou commerçants, le maire de Lyon a décidé la vente en bloc du patrimoine municipal



du quartier Grolée au groupe financier américain Cargill, qui cherche une plus-value à court terme et revend actuellement les appartements à plus de 4 000 € le m<sup>2</sup> ! Je suis intervenu le 21 mars 2005 pour souligner le risque pour l'équilibre du cœur de Lyon : *"Vous avez décidé une vente à la découpe du quartier Grolée : aujourd'hui, Cargill fait un "coup de fusil" en revendant aux locataires avec une plus value moyenne de 100 % en 6 mois, provoquant une flambée des prix de référence en centre-ville, au détriment des revenus moyens. Sans parler des derniers commerces de proximité qui ne pourront supporter la culbute des lyons".*

❑ **POUR LE 2<sup>E</sup> ARRONDISSEMENT**

- **Solidaire de la majorité d'arrondissement**, je note qu'elle n'est pas assez écoutée par la mairie centrale :  
- accueil de la petite enfance : l'écart se creuse entre la demande et l'offre de places,  
- places Carnot, Bellecour, Antonin Poncet : quels usages pour l'espace public ?  
- Lyon-Confluence : tramway au lieu du métro,  
- stationnement : pas de nouveaux parcs souterrains,  
- MJC Perrache-Presqu'île : fragilisée par des projets "baladeurs" pour sa future localisation.

- **Certaines réalisations prévues depuis longtemps voient le jour** : 1<sup>ère</sup> tranche de Lyon-Confluence, restauration du théâtre des Célestins et de la basilique Saint-Martin d'Ainay, extension de la halte-garderie Célestine.

- **En mairie du 2<sup>e</sup>**, Dominique Perben, garde des Sceaux, nous a confirmé le transfert des prisons dans 5 ans.

- **Familles de réfugiés place Carnot** : j'ai attiré l'attention du préfet devant le Conseil Départemental de Prévention sur la nécessité d'un accueil mieux réparti au niveau national. De son côté, la Maison du Département de la rue Sainte-Hélène se mobilise pour la protection des enfants, et le Département co-finance la réhabilitation par Notre Dame des Sans Abri de la résidence *Le Bordeaux* (cours de Verdun), qui accueille certaines de ces familles à la demande de la DDASS.



### Coup de chapeau

Nous sommes nombreux à l'avoir souhaité : Jeanine Moreau est chevalier dans l'Ordre National du Mérite. C'est une reconnaissance méritée pour son engagement au service des seniors du 2<sup>e</sup>.

Prenez le bon CAP !  
Solidaire de mon engagement d' élu, le Comité d'Action Presqu'île vous propose visites privées, rencontres avec des acteurs de la vie lyonnaise, présentation de projets. Ses 120 adhérents ont un accès privilégié aux enjeux propres à la Presqu'île.  
Info et adhésion : CAP  
8 rue Vaubecour (2<sup>e</sup>)  
04 78 42 05 72

## Dossier Patrimoine

HEURS...



... ET MALHEURS



❑ **RÉNOVATION DU PALAIS DU COMMERCE** : CO-FINANCÉE PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL J'ai soutenu le maintien en Presqu'île de la Chambre de Commerce et d'Industrie par la participation du Conseil général à la rénovation du Palais du commerce (2,3 M€). Le bâtiment rénové met en valeur tout le quartier des Cordeliers.

❑ **"IDENTITÉS PERRACHOISES"** : LE CONSEIL GÉNÉRAL À L'ÉCOUTE DES PERRACHOIS Avec la MJC et les associations *Robins des Villes et Unis-Cité*, le Museum, institution du Département, ouvre le dialogue avec les Perrachois sur l'apport du futur Musée des Confluences à l'évolution de leur quartier. Il recueille actuellement leurs "histoires de vie" dans le quartier à partir d'objets emblématiques personnels, qui trouveront leur place dans le Musée.

❑ **GRAND BAZAR** : "CE PATRIMOINE QUE L'ON ABAT" (GÉRARD CORNELOUP, LYON-FIGARO - 3/5/2005) Détruit au profit d'un immeuble de verre et de métal, le *Grand Bazar* ne sera bientôt plus qu'un souvenir. J'ai contesté (*Le Progrès* - 5/10/2004) cet effacement de notre "patrimoine d'attachement" dans un quartier inscrit par l'Unesco au Patrimoine Mondial. De même que *Virgin* et la *Lyonnaise de Banque* ont dû respecter leur architecture d'origine, le *Grand Bazar* ne pouvait-il retrouver son allure de grand magasin "Belle Epoque" défigurée au XX<sup>e</sup> s. ?

❑ **PLACE BELLECOUR** : UN TRÉSOR MALMÉNÉ Lyonnais amoureux de leur ville, je demande Trop d'animations disparates vulgarisent cet espace exceptionnel dont la rénovation a été interrompue. Comme de nombreux Lyonnais amoureux de leur ville, je demande qu'il soit réservé à un usage conforme à l'intérêt général et respectueux du site.

## Soutien à la vie associative : carte blanche à...

### *Péniche Accueil*

« Depuis 1993, nous aidons les personnes sans domicile fixe ou en grande précarité par l'accueil, l'écoute et l'orientation. Nous les recevons sur une péniche amarrée au niveau du 38 quai Gailleton, de 14 h à 17 h 30 du lundi au vendredi (et le dimanche du 15 novembre au 15 mars). Ces personnes peuvent "se poser": salle d'accueil (boissons non alcoolisées, jeux de

société, bibliothèque), service d'hygiène, aide socio-administrative, suivi médical sous la responsabilité de Médecins du Monde ; ces services sont gratuits. Le conseil général prend en charge 100 "passagers" au titre du RMI. Recevant en moyenne 80 personnes par jour, Péniche-Accueil emploie quatre salariés, aidés d'environ 80 bénévoles : toutes les bonnes volontés sont bienvenues ! »



**Péniche-Accueil 04 72 41 72 45**  
[peniche.accueil@wanadoo.fr](mailto:peniche.accueil@wanadoo.fr)

### *n'@y*



« Association de quartier, n'@y tisse un lien de convivialité entre les habitants d'Ainay et de Perrache. Le bouche à oreille, les courriers et l'internet leur permettent de s'informer sur les événements

lyonnais, de connaître d'autres associations et surtout de participer à la vie locale. Des initiatives originales : concert en appartement, cours de tango, représentation théâtrale sur la place d'Ainay, spectacle de marionnettes pour enfants, après-midi de jeux de sociétés pour adolescents. Objectif 2005 : un portail internet.

Nous aimons aussi proposer des repas de quartier sur la place si accueillante

de la basilique d'Ainay. Deux rendez-vous à noter et à diffuser :  
- le 2 juillet à partir de 19 h : spectacle de la compagnie Sylvie Kay et d'un groupe de jazz. Chacun apporte son pique-nique,  
- le 16 septembre, partage de repas sur cette même place. »  
**n'@y, 2 rue Sainte-Hélène 69002 Lyon 04 78 38 11 64**  
[anne.cuerva-dejour@wanadoo.fr](mailto:anne.cuerva-dejour@wanadoo.fr)

Vous souhaitez être invité(e) à une rencontre d'information et d'échanges sur mon action ?  
Vous souhaitez me rencontrer personnellement ?  
Contactez-moi par téléphone : 04 78 42 05 72  
par courriel : [alberic.de-lavernee@rhone.fr](mailto:alberic.de-lavernee@rhone.fr)  
par courrier : Albéric de Lavernée - 8, rue Vaubecour 69002 Lyon

L'activité du Conseil général vous intéresse ?  
Vous pouvez assister aux séances publiques qui ont lieu un vendredi par mois à 15 h, à l'Hôtel du Département 29-31 cours de la Liberté (3°).  
Infos : 04 72 61 77 77  
[www.rhone.fr](http://www.rhone.fr)